

Questions orales

● (1420)

[Français]

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

L'OPPOSITION DES SYNDICATS AUX MESURES ANTI-INFLATIONNISTES—LES MESURES DU GOUVERNEMENT

M. Gilbert Rondeau (Shefford): Monsieur le président, je désire poser une question au ministre du Travail.

Étant donné que la presque totalité des chefs syndicaux au Canada songent actuellement à livrer une guerre contre les mesures anti-inflationnistes préconisées par le gouvernement fédéral en investissant de larges sommes d'argent dans la publicité, l'honorable ministre peut-il dire à la Chambre s'il est entré en communication avec les chefs syndicaux afin de les en dissuader?

[Traduction]

L'hon. John C. Munro (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, je voudrais informer le député que j'ai bien communiqué en effet avec les chefs syndicaux mais non pour leur conseiller de ne pas investir. C'est leur droit d'investir les cotisations de leurs membres comme il leur plaît et ils en sont responsables auprès de ces derniers. Je ne crois donc pas qu'un conseil de ma part sur cette question serait d'aucune utilité. Je dirai simplement au député qu'il me semble que la plupart des chefs syndicaux croient devoir s'opposer à cette mesure par tous les moyens légitimes avant qu'elle ne soit approuvée, après quoi ils verront bien à se conformer à la loi.

* * *

LA GENDARMERIE ROYALE

L'ENQUÊTE SUR LE TRAFIC DE STUPÉFIANTS À L'AÉROPORT DE DORVAL—DEMANDE DE RAPPORT

M. Allan B. McKinnon (Victoria): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au solliciteur général. Où en est l'enquête de la GRC sur le trafic de la drogue à l'aéroport de Dorval?

L'hon. Warren Allmand (solliciteur général): Monsieur l'Orateur, je ne sais pas trop de quelle enquête il s'agit.

Une voix: Il y en a tant que vous ne pouvez les suivre toutes, Warren.

M. Allmand: C'est vrai; le trafic de la drogue est une plaie au Canada et fait actuellement l'objet de bien des enquêtes. Le député pourrait peut-être me dire à laquelle il fait allusion.

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Allons-y!

M. McKinnon: Monsieur l'Orateur, j'ignorais que le solliciteur général poursuivait plusieurs enquêtes à la fois sur

[M. Basford.]

le trafic des stupéfiants à l'aéroport de Dorval. Pourrait-il dire à la Chambre ce qui est advenu du sergent Leduc, l'agent de la Gendarmerie royale qui a fait part à la presse de ces prétendues activités?

M. Allmand: Monsieur l'Orateur, sauf erreur, le député veut parler d'une enquête dont il a été question à la Chambre avant le congé d'été. J'obtiendrai des renseignements là-dessus et je les lui communiquerai, car je ne les ai pas en ma possession actuellement.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

DEMANDE D'EXPOSÉ DES MESURES POUR LA RELANCE DES EXPORTATIONS

L'hon. Georges Hees (Prince Edward-Hastings): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre du Commerce. Comme Statistique Canada signale dans son rapport de jeudi dernier que: «le volume des importations au Canada a augmenté de 4 p. 100 en août pour atteindre un niveau de 41 p. 100 supérieur à 1971» «et que le volume des exportations a continué à baisser, fléchissant au-dessous du niveau de 1971», le ministre saisirait-il la première occasion à l'appel des motions pour exposer à la Chambre ce qu'il entend faire pour que nos exportations reprennent le dessus?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre de l'Industrie et du Commerce): Oui, monsieur l'Orateur, je ferai très volontiers une déclaration soit à l'appel des motions, soit à un autre moment, dès que j'aurai pu examiner à fond les données et en comprendre leurs répercussions réelles.

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LA COMMISSION DE LUTTE CONTRE L'INFLATION—LES ATTRIBUTIONS ET L'INDÉPENDANCE DE L'ORGANISME

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser au premier ministre suppléant une question relative à la déclaration en fin de semaine de M. Pepin sur le degré d'indépendance dont devrait jouir sa Commission de lutte contre l'inflation; or, je suis certain que le ministre en a été informé; voudrait-il alors préciser de quel degré d'indépendance cette Commission devrait jouir, selon le gouvernement, surtout en ce qui concerne l'analyse des causes profondes de l'inflation exprimée de temps à autre par certains commentaires?

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, le gouvernement compte bien que la Commission anti-inflation sera un organisme indépendant, tout à fait libre de commenter même les décisions prises par le gouvernement. Par exemple, la Commission pourra réviser et commenter tous les règlements de salaires proposés par le gouvernement. Nous espérons aussi que la Commission anti-inflation se mettra à l'avant-garde dans la lutte contre l'inflation, en parlant de ses causes et des mesures qui semblent nécessaires.